

doivent par conséquent importer des biens de production; tel est le cas pour les règles d'origine dont l'UE fait dépendre l'accès à son programme SGP. Enfin, on a exprimé la crainte que les dispositions d'ACR obligeant à adopter des normes internationales ne limitent le régime de flexibilité et d'exceptions que les accords de l'OMC offrent aux pays du Sud pour faciliter la réalisation de leurs objectifs de développement et d'action publique.

Le point de vue africain sur les ACR était plutôt centré sur les lacunes de l'infrastructure économique qui peuvent réduire l'aptitude des accords de cette nature à stimuler la croissance économique et le développement. Si l'on prend l'exemple de l'ALE entre l'Afrique du Sud et l'UE, il a effectivement fait augmenter les exportations sud-africaines vers l'UE, mais à un taux annuel décevant de 4 à 5 %, de sorte que la part de l'UE dans les exportations sud-africaines est restée stable à 30-31 %, sans qu'on puisse constater de progrès sensibles sur le plan de l'« approfondissement » ou de l'« élargissement » des échanges⁴. Dans le cadre de l'ACR entre l'Afrique du Sud et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le nombre des catégories d'importations admises en franchise en Afrique du Sud est passé de 40 en 2000 à 70 en 2003. Cependant, si les importations en provenance de la SADC ont régulièrement augmenté pendant la période 2000-2003, leurs taux d'accroissement avaient en fait été plus élevés de 1996 à 1999. On a attribué la faible réponse à cet ALE pour une grande part au sous-développement des corridors de transport, qui limite matériellement la possibilité d'exporter en grandes quantités, ainsi qu'au sous-développement des services financiers, de télécommunications et autres qui facilitent les relations commerciales – encore qu'on ait aussi mentionné les problèmes posés par les règles d'origine et l'insuffisance des réglementations nationales.

Les différences entre les accords Nord-Sud et les accords Sud-Sud ne sont nulle part aussi manifestes que dans les Améri-

⁴ Note du directeur de la publication : L'approfondissement du commerce consiste à exporter en plus grandes quantités un éventail étroit de produits, tandis que l'élargissement des échanges consiste à en exporter un éventail plus large et plus diversifié.